

- Vous êtes actuellement au CH Saint Jean de Dieu dans le cadre d'une hospitalisation, en consultation ou en hôpital de jour
- Vous considérez que certains de vos droits ne sont pas correctement pris en compte
- Vous êtes confronté à des difficultés dans le cadre de votre prise en charge
- Vous souhaitez faire part de doléances ou formuler des suggestions

N'hésitez pas à vous adresser à Vos représentants des usagers



Chantal FOUREL
ru.cfourel@arhm.fr



Yvan CAILLOT
ru.ycaillot@arhm.fr



Anne BERRUYER
ru.aberruyer@arhm.fr



Rose AKKAL,
ru.rakkal@arhm.fr

Contact : 04 37 90 10 31

**Les représentants des usagers sont là pour vous écouter
et prendre en compte votre parole**

Le rôle et les missions du représentant des usagers sont définis par le Code de santé publique et différents décrets :

Le représentant des usagers est le porteur de la parole des usagers dans les commissions et instances dans lesquelles il a été mandaté, notamment la Commission des usagers [...].

Le représentant des usagers agit principalement pour agrandir le respect et la promotion des droits des malades et usagers du système de santé, et contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé [...].